

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE l'Érable  
MUNICIPALITÉ DE Villeroy**

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE Villeroy, dûment convoquée et tenue le 5 février 2018, à 19 h 00, à l'École Centrale située au 378, Principale, Villeroy.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

M. Éric Chartier, maire  
M. Patrice Goupil, conseiller siège n° 1  
M. Yvan Paquet, conseiller siège n° 2  
Mme. Guylaine Bédard, conseillère siège n° 3  
Mme. Roxane Laliberté, conseillère siège n° 4  
M. Michel Gingras, conseiller siège n° 5  
Mme. Ginette Roux, conseillère siège n° 6

**ABSENCE :**

Tous, formant quorum sous la présidence de monsieur Éric Chartier, maire.

**ÉTAIT ÉGALEMENT PRÉSENTE :**

Mme Sylvie Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**MOT DE BIENVENUE ET CONSTATATION DU QUORUM**

Monsieur le maire Éric Chartier adresse un mot de bienvenue à l'assemblée et constate qu'il y a quorum. La séance est déclarée ouverte.

**18-02-021 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**ORDRE DU JOUR**

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL, LUNDI 5 FÉVRIER 2018 – 19 H 00

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
  - 1.1 Mot de bienvenue et constat du quorum
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
  - 3.1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 15 janvier 2018
  - 3.2 Suivi aux procès-verbaux précédents
4. COMMUNIQUÉS ET CORRESPONDANCE

5. ADMINISTRATION ET FINANCES
  - 5.1. Dépôt – Rapport des dépenses autorisées par délégations de pouvoir
  - 5.2. Présentation et adoption des comptes à payer
  - 5.3. Renouvellement à GROBEC
  - 5.4. Géocentriq incluant la consultation du rôlet et Hébergement sur le serveur CIM
  - 5.5. Congrès ADMQ
  - 5.6. Demande pour le Relais pour la vie
  - 5.7. Demande d'aide financière Ass. des personnes handicapées de l'Érable Inc.
  
6. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 

Aucun point à l'ordre du jour.
  
7. TRAVAUX PUBLICS
  - 7.1 Achat d'un nouvel ordinateur pour l'inspecteur municipal
  
8. HYGIÈNE DU MILIEU
  - 8.1. Projet TMB
  - 8.2. Autoriser les travaux pour l'entretien des pompes
  
9. AMÉNAGEMENT ET URBANISME
  - 9.1. C.P.E. : Arpenteur-géomètre
  
10. LOISIRS ET CULTURE
  - 10.1. Nomination d'un représentant pour le comité de loisirs inter municipal de la MRC
  
11. SUJETS DIVERS
 

Aucun point à l'ordre du jour.
  
12. RAPPORT DES ÉLUS
  
13. PÉRIODE DE QUESTIONS
  
14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de YVAN PAQUET

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée.

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

#### **18-02-022 3.1 PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 15 JANVIER 2018**

Sur proposition de GINETTE ROUX

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance du 15 janvier 2018 avec la modification au point 5.2 Présentation et adoption des comptes à payer pour décembre 2017. Le total devrait se lire 75 037.39 \$.

Adoptée.

### 3.2 SUIVI AUX PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

## 4. COMMUNIQUÉS ET CORRESPONDANCE

La directrice générale et secrétaire-trésorière présente la correspondance du mois. Une liste de toute la correspondance reçue est transmise aux conseillers.

- **Emploi-Québec** : Confirmation d'inscription de M. Michel Pilote à un programme d'apprentissage pour la qualification professionnelle obligatoire en eau potable OTUND. Demande de désignation d'une personne certifiée et autorisée pour servir de compagnon à l'apprenti.
- **ORAPÉ** : Bilan de la collecte des objets volumineux pour l'année 2017.
- **Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec** : Journée d'informations sur l'eau le mercredi 21 mars 2018 à la Place 4213 à Victoriaville.
- **Mutuelle des Municipalités du Québec** : Versement d'une ristourne de 1 565.00\$.
- **Association des personnes handicapées de l'Érable** : Suivi du projet de café-rencontre dans la municipalité et proposition de date pour tenir l'activité.
- **Marche du Pain Odette-Doyon** : Demande d'autorisation d'offrir du pain par porte à porte à l'occasion du Jeudi-Saint le 29 mars 2018.
- **Table régionale de l'éducation Centre-du-Québec** : Invitation à une conférence de presse organisée par la TRECQ et le Refuge la Piaule le lundi 12 février prochain à 10 h 00 à Drummondville.
- **AddÉnergie** : Réception des revenus de recharge.

## 5. ADMINISTRATION ET FINANCES

### 5.1 DÉPÔT – RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES PAR LES FONCTIONNAIRES

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE  
PAR INTÉRIM DÉPOSE À LA TABLE DU CONSEIL LE

RAPPORT DE DÉPENSES AUTORISÉES PAR LES  
FONCTIONNAIRES.

DÉPENSES 81 647.50 \$

Rémunération des élus	1 899.92 \$
Rémunération régulière	5 222.72 \$
Factures déjà payées	74 524.86 \$

**18-02-023 5.2 PRÉSENTATION ET ADOPTION DES COMPTES À PAYER  
POUR JANVIER 2018**

Sur proposition d'YVAN PAQUET

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères  
présent(e)s

D'ACCEPTER le rapport détaillé des dépenses pour le mois de  
janvier 2018, soumis par la directrice générale et secrétaire-  
trésorière, pour un montant de 12 014.78 \$ tel que présenté.

FACTURES À PAYER 12 014.78 \$

Je, Sylvie Coté, directrice générale/secrétaire trésorière, certifie  
par la présente que la Municipalité dispose des crédits suffisants  
pour les fins auxquelles les autorisations de dépenses ont été  
données et pour le paiement de ces comptes.

---

Sylvie Coté, directrice générale/secrétaire trésorière

Adoptée.

**19-02-024 5.3 RENOUVELLEMENT À GROBEC**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité contribue à chaque année  
à GROBEC

Sur proposition de MICHEL GINGRAS

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères  
présent(e)s

D'ACCEPTER et de payer la cotisation annuelle à GROBEC  
d'un montant total de 50.00\$ plus taxes si applicable.

Adoptée.

18-02-025

**5.4 GÉOCENTRIQ INCLUANT LA CONSULTATION DU RÔLE ET HÉBERGEMENT SUR LE SERVEUR CIM**

CONSIDÉRANT QUE la MRC de l'Érable souhaite utiliser une nouvelle plate-forme pour la consultation des matrices graphiques

CONSIDÉRANT QUE la MRC de l'Érable recommande à toutes les municipalités d'utiliser la même plate-forme

Sur proposition de GINETTE ROUX

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'ACCEPTER la proposition de la firme CIM au coût de 695.00\$ pour l'achat du module et de 623.40\$ pour l'hébergement annuel plus taxes si applicable.

Adoptée.

18-02-026

**5.5 CONGRÈS ADMQ**

CONSIDÉRANT QUE l'Association des directeurs municipaux du Québec organise un congrès annuel les 13, 14 et 15 juin 2018

CONSIDÉRANT QU'il est souhaitable que la directrice générale/secrétaire-trésorière prenne part à ce congrès

Sur proposition d'YVAN PAQUET

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'AUTORISER l'inscription incluant la session de formation du mercredi matin, au coût de 666.00\$ plus taxes si applicable, de la directrice générale/secrétaire-trésorière à ce congrès annuel.

ET de défrayer les coûts s'y rapportant.

Adoptée.

18-02-027

**5.6 DEMANDE POUR LE RELAIS POUR LA VIE**

CONSIDÉRANT QUE Mme Sylvie Pelchat, participante au Relais pour la vie, a déposé une demande à la municipalité afin que celle-ci contribue à la cause de la lutte contre le cancer

Sur proposition d'YVAN PAQUET

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

DE SOUTENIR Mme Pelchat dans son initiative et de faire un don de 100.00\$ à la Société canadienne du cancer.

Adoptée.

**18-02-028      5.7    DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE ASS. DES PERSONNES HANDICAPÉES DE L'ÉRABLE INC.**

CONSIDÉRANT QUE l'Association des personnes handicapées de l'Érable Inc. demande une aide financière pour l'année 2018 afin de les aider à poursuivre et bonifier les services qu'ils offrent dans la communauté

Sur proposition de ROXANE LALIBERTE

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'OCTROYER une aide financière de 100.00\$ à l'Association des personnes handicapées de l'Érable Inc pour l'année 2018.

Adoptée.

**6.    SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Aucun point à l'ordre du jour.

**7.    TRAVAUX PUBLICS**

**18-02-029      7.1    ACHAT D'UN NOUVEL ORDINATEUR POUR L'INSPECTEUR MUNICIPAL**

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur municipal a besoin d'un nouvel ordinateur portable pour effectuer son travail

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une proposition de l'entreprise BuroPro et que celle-ci répond aux besoins de la municipalité

Sur proposition de GUYLAINE BÉDARD

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

QUE la Municipalité procède à l'achat d'un ordinateur portable au coût de 884.90\$ plus taxes si applicable.

Adoptée.

## **8. HYGIÈNE DU MILIEU**

**18-02-030**

### **8.1 PROJET TMB**

CONSIDÉRANT QUE le MAMOT offre un programme d'aide financière pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal

CONSIDÉRANT QUE la municipalité participe, conjointement avec les autres municipalités de la MRC de L'Érable, la Régie Intermunicipale de Gestion Intégrée des Déchets Bécancour-Nicolet-Yamaska et le Centre de recherche industrielle du Québec, à un projet pilote de traitement mécano-biologique des matières résiduelles

Sur proposition d'YVAN PAQUET

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'AUTORISER la MRC de L'Érable à déposer une demande d'aide financière au programme mentionné ci-haut pour la réalisation d'une étude d'opportunité concernant l'implantation possible d'une chaîne de traitement mécano-biologique.

Adoptée.

**18-02-031**

### **8.2 AUTORISER LES TRAVAUX POUR L'ENTRETIEN DES POMPES**

CONSIDÉRANT QUE la firme Aquatech recommande à la municipalité de procéder à l'entretien des pompes qui n'a pas été fait depuis 2011

CONSIDÉRANT QUE la firme CP. Tech a soumis une proposition pour effectuer ce travail et que celle-ci répond aux besoins de la municipalité

Sur proposition de GUYLAINE BÉDARD

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'ACCEPTER l'offre de la firme CP. Tech au coût approximatif de 750.00\$, incluant le transport, l'analyse, le balancement au besoin et la main-d'œuvre, plus taxes si applicable, pour procéder à l'entretien des pompes.

Adoptée.

## **9. AMÉNAGEMENT ET URBANISME**

**18-02-032**

### **9.1 CPE : ARPENTEUR-GÉOMÈTRE**

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de la rédaction du rapport d'expertise pour les défauts au CPE, la firme d'architecte demande un certificat de localisation du bâtiment

CONSIDÉRANT QUE la municipalité ne détient pas un tel certificat et que seul un arpenteur-géomètre peut en émettre un

Sur proposition de GINETTE ROUX

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'AUTORISER la municipalité à procéder à des demandes de soumission et d'octroyer un contrat d'un maximum de 1 100.00\$ plus taxes si applicable pour les services d'un arpenteur-géomètre afin d'obtenir un certificat de localisation pour le CPE.

Adoptée.

## **10. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**

**18-02-033**

### **10.1 NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT POUR LE COMITÉ DE LOISIRS INTERMUNICIPAL DE LA MRC**

CONSIDÉRANT QUE la MRC de l'Érable souhaite procéder à la formation d'un comité de loisirs intermunicipal

CONSIDÉRANT QUE chaque municipalité doit nommer un représentant pour siéger sur ce comité

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est actuellement en processus d'embauche pour un coordonnateur (trice) en loisirs



Sur proposition d'YVAN PAQUET

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

DE NOMMER Mme Ginette Roux, conseillère municipale, comme représentante de la municipalité de Villeroy pour le comité des loisirs inter municipal de la MRC de l'Érable jusqu'à l'entrée en fonction du nouveau coordonnateur ou de la nouvelle coordonnatrice en loisirs.

Adoptée.

#### **11. SUJETS DIVERS**

Aucun point à l'ordre du jour.

#### **12. RAPPORT DES ÉLUS**

Le maire fait un compte rendu de ses comités et invite les membres du Conseil à faire un compte rendu de leurs comités respectifs.

Le maire en a également profiter pour remercier M. Dany Fafard pour l'organisation des courses amicales de motoneige.

#### **13. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire invite les personnes présentes à poser des questions.

Sept (7) questions ont été posées et ont toutes été répondues.

**18-02-034**

#### **14. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Sur proposition de Michel Gingras

QUE la séance soit levée à 20 h 15.

En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions précédentes.

Adoptée.

---

Eric Chartier, maire

---

Sylvie Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière